



L'éleveur et ses animaux, un bien-être partagé

eSPACE
POUR DEMAIN
FOR THE FUTURE

Coordination du dossier :
Claire Le Clève - Terra,
Sylvie Conan - Chambre
d'agriculture

Rédaction : Philippe
Briand, Marylise Le
Guénic, Gwenn Guillou,
Félicie Aulanier, Christian
Nicolas, Nicolas Villain,
Yannick Ramonet, Fred
Kergourlay, pour la
chambre d'agriculture

Composition : Patricia Juet
pour Terra

À l'occasion de cette nouvelle édition du SPACE, les organisateurs et leurs partenaires ont retenu le bien-être des animaux et des éleveurs comme sujet central de l'Espace pour demain.

Depuis plus de 20 ans, ce thème a été régulièrement abordé au cœur du 1^{er} salon professionnel de l'élevage en Europe. Cette année sera l'occasion de présenter à nouveau des solutions innovantes et concrètes, mais également d'ouvrir les échanges, les débats d'idées et les visions sur ce sujet entre les professionnels de l'élevage et des acteurs de la société civile.

Découvrons dans les principales Filières animales la réalité et les développements en cours pour ce bien-être partagé !

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL, UN ÉQUILIBRE À TROUVER



Lorsque le sujet du bien-être animal est évoqué, l'anthropomorphisme s'empare souvent des débats. Cette tendance vise à se substituer aux animaux pour imaginer et décrire ce que doivent être leurs conditions de vie. Pour d'autres courants,

l'élevage ne peut se concevoir qu'en totale liberté, en faisant fi des aléas climatiques et des prédateurs. Enfin, pour les plus cartésiens, il suffirait de maîtriser les paramètres d'ambiance et de satisfaire aux besoins élémentaires d'abreuvement et d'alimentation, sans se soucier de la liberté et des comportements naturels des animaux. Il était donc important de s'accorder sur une définition du bien-être des animaux d'élevage.

En 2018, l'ANSES a proposé une définition du bien-être animal comme étant "un état mental positif individuel lié à la satisfaction de besoins physiologiques et comportementaux ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal". Plus tôt, en 1979, le Farm Welfare Animal Council définissait les cinq libertés de l'animal :

1

Ne pas souffrir de faim ou de soif

2

Ne pas souffrir d'inconfort

3

Ne pas souffrir de douleurs, de blessures ou de maladies

4

Ne pas éprouver de peur ou de détresse

5

Pouvoir exprimer les comportements naturels de l'espèce.

Dans le Grand Ouest, Terre d'élevage, la prise en compte du bien-être des animaux ne reste pas sans écho. Les chambres d'agriculture, les instituts techniques, les structures économiques et techniques qui accompagnent l'élevage, intègrent ce concept dans leurs programmes de recherche et de développement. Les systèmes de production se diversifient et s'adaptent pour toujours développer des conditions favorables aux relations entre l'éleveur et ses animaux.

LE BIEN-ÊTRE DES VACHES

Les productions bovines par l'accès au pâturage des animaux sont peut-être aujourd'hui les moins impactées par les directives bien-être. Mais, face aux évolutions du climat et des systèmes de production, la filière laitière s'est emparée de ce sujet en travaillant sur les critères d'évaluation de ce bien-être et en recherchant des solutions pour les améliorer quand cela pouvait être utile.

Donner à manger, à boire, prendre soin de ses animaux, s'assurer qu'ils ne manquent de rien : en tant qu'éleveur bien traiter ses animaux est une évidence.

Prendre soin de ses vaches laitières, une évidence !

D'autant plus qu'en élevage laitier, les interactions entre l'homme et l'animal sont nombreuses lors de la traite et des soins au quotidien. La question du bien-être animal en élevage est donc souvent prise comme une critique, une remise en cause brutale des pratiques qui est mal vécue. De plus, les éleveurs redoutent des réglementations de plus en plus contraignantes et coûteuses pouvant remettre en cause leur propre bien-être en dégradant leurs conditions de travail et leur revenu. Et pourtant ce sont bien eux qui interviennent en premier pour assurer le bien-être de leurs animaux.

Comment évaluer le bien-être en élevage laitier ?

En élevage bovin, on s'appuie sur les définitions de l'ANSES et du Farm Animal Council pour évaluer le bien-être animal en élevage.



Mais concrètement comment le mesure-t-on ? On s'est souvent appuyé sur l'évaluation de critères liés au logement. Par exemple quelle surface de couchage est disponible pour chaque vache. Est-ce que il y a assez de place à l'auge ?



LAITIÈRES EN QUESTION !



Ces indicateurs sont importants pour détecter les facteurs de risques mais ne permettent pas d'évaluer la perception de l'animal. Pour répondre au mieux aux besoins des animaux, il faut donc se baser sur les animaux. L'élevage laitier dispose de nombreux indicateurs objectifs : quantité et qualité du lait, état de santé des animaux. Ceci dit, l'enjeu en élevage est aussi d'agir en prévention pour maintenir des bonnes performances et un bon état de santé (cf témoignage de Patricia Perret).

Observer le comportement des vaches

Le comportement des animaux, c'est la première chose qui change lorsque les animaux font face à une contrainte. Par exemple, l'observation du lever et du coucher d'une vache, la manière qu'elle a de se déplacer, la présence ou l'absence de chevauchement et les glissades donnent des indications sur le confort des sols et du couchage. Le comportement des vaches à l'approche d'une personne permet d'évaluer sa confiance ou sa

peur vis-à-vis des hommes. En multipliant les contacts positifs, on diminue cette peur. Bernadette Pedrono, éleveuse, ne conçoit pas son métier sans cela.

Choisir de progresser ensemble sur le bien-être

Bernadette fait partie avec d'autres agricultrices du groupe GIEE bien-être Humain et Animal de Rés'agri Morbihan. Dans ce groupe d'échange et de formation, l'amélioration du bien-être humain et animal se fait en même temps. En effet, le bien-être animal ne peut pas être pris seul, il s'inscrit dans une approche plus globale qui prend en compte l'économie, l'environnement et le social, pour permettre une agriculture durable, c'est-à-dire vivable, viable et équitable. Loin de s'opposer, le bien-être animal, celui de l'homme et de l'environnement sont interdépendants. On parle maintenant d'un seul bien être ou "One Welfare" en anglais, pour un bien-être partagé.

Philippe Briand – Marylise Le Guénic

ANTICIPER POUR NE PAS SUBIR

PATRICIA PERRET, ÉLEVEUSE DE VACHE LAITIÈRES À PLOËRDUT, MEMBRE DU GROUPE GIEE BIEN-ÊTRE HUMAIN ET ANIMAL DU MORBIHAN

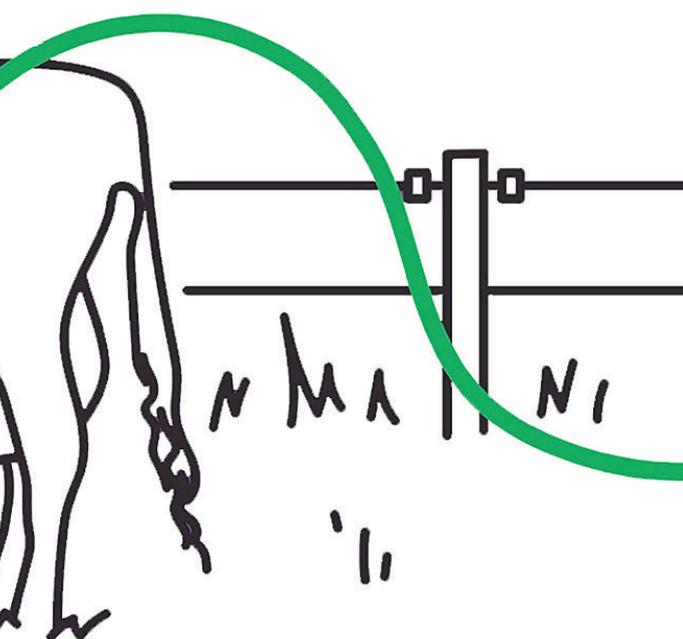


Sur l'élevage, le travail et les décisions se prennent à deux il faut que les objectifs soient partagés pour avancer. Le bien-être animal, c'est tout un ensemble. Avec Christian mon mari, on essaie de mettre en place des solutions qui nous simplifient le travail et qui sont efficaces. Par exemple, au fil des années, nous avons décidé de constituer un lot spécifique pour les vaches dans leur dernier mois de tarissement pour faciliter la préparation au vêlage. De ce fait, leur alimentation est adaptée à leurs besoins. On a aussi aménagé des box de vêlages équipés d'abreuvoirs à niveau constant pour que les vaches s'abreuvent facilement. Dans ces box, les vaches sont à proximité de la salle de traite, c'est donc plus facile de les observer pour détecter rapidement un changement de comportement. Grâce à ces choix, les vêlages se passent bien, les vaches sont en bonne santé. Plus récemment, avec le groupe de formation, on a échangé avec Marylise Le Guénic, vétérinaire de la chambre d'agriculture. On a vu que l'on pouvait améliorer nos pratiques avec les veaux en les écornant avant quatre semaines (on parle alors d'ébourgeonnage), en plus on utilise des calmants pour prendre en charge la douleur du veau. On vient aussi de faire le diagnostic Boviwell qui mesure le bien être des vaches. Cela permet d'évaluer tous les progrès accomplis et de voir ce qui peut encore être amélioré.

CHRISTIAN
ET PATRICIA PERRET



"LES CARESSES, ÇA FAIT AUSSI PARTIE DE MON MÉTIER... APRÈS, C'EST TOUJOURS PLUS FACILE POUR S'APPROCHER" POUR BERNADETTE PEDRONO.



EN AVICULTURE, UN JUSTE ÉQUILIBRE À

Face à la montée en puissance des mouvements welfaristes, les productions avicoles œufs et chair ont très tôt été impactées par les directives bien-être. Les filières confrontées aux remises en cause de l'élevage en claustration ont été proactives en mettant en place des systèmes de productions alternatifs (label rouge, plein-air..).

Ces modes d'élevages répondent aux cinq libertés élémentaires du bien-être. Mais, aujourd'hui, certains cahiers des charges dépassent largement ce cadre réglementaire en exigeant par exemple un apport de lumière naturelle ou un enrichissement du milieu par l'ajout de perchoirs et d'objets manipulables.

Tout est allé très vite dans la filière œuf

La directive européenne 1999/74/CE, fixant les conditions d'élevage des poules pondeuses est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012. Cette mise aux normes a mobilisé un milliard d'euros. Un grand nombre d'éleveurs français se sont alors mis aux normes en s'équipant de cages aménagées et en réduisant les densités d'élevage. Mais depuis quelques années, la demande en œufs de poules élevées en systèmes alternatifs est en très forte progression. Cette augmentation touche les achats des ménages mais également les ovo-produits. Alors qu'en 2008, les systèmes alternatifs ne représentaient que 19 % de la production d'œufs en France, ils étaient passés à 42 % en 2018, avec pour objectif dans le cadre du plan filière demandé par l'état, de dépasser 50 % en 2022.

Ne plus euthanasier les poussins mâles

La filière œufs de consommation doit également relever en autre défi : trouver des solutions pour éviter d'éliminer les poussins mâles sans débouché commercial. En effet, seules les femelles sont conservées après l'éclosion, les mâles dont la génétique n'est pas adaptée à la production de viande sont euthanasiés. Différents travaux visant à déterminer le sexe de l'embryon in ovo sont en cours. Des procédés sont d'ores et déjà opérationnels, même si les cadences de travail et/ou la fiabilité de la technique demandent à être améliorées pour qu'elles soient applicables à l'échelle industrielle.

En poulet de chair, les clients se sont emparés du bien-être

La directive européenne sur le bien-être du poulet de chair a été transcrite en droit français le 30 juin 2010. Et, tous les éleveurs de volailles de chair qui s'installent doivent suivre une formation pour obtenir le Certificat Individuel Professionnel d'Éleveur de poulets de chair (CIPEC). Cette formation aborde tous les aspects du bien-être et particulièrement les points de vigilance de la directive. Des contrôles par les services de l'état sont également réalisés en élevage.

Au-delà des différents points figurant dans les textes réglementaires, l'élevage du poulet de chair standard a beaucoup évolué à la demande des acheteurs, notamment des pays anglo-saxons, particulièrement sensibles au bien-être animal. Si les éleveurs ont répondu favorablement aux exigences de ces nouveaux cahiers des charges, ils ont parfois le sentiment qu'on leur en demande toujours plus, sans être rémunérés à la hauteur des efforts consentis (avis également partagé par les producteurs d'œufs).

La lutte contre les pododermatites s'impose

Respecter l'intégrité physique des volailles fait également partie des objectifs de la directive, notamment en maîtrisant les pododermatites, c'est-à-dire les lésions des coussinets plantaires créées par le contact des pattes avec une litière humide et acide.

Le sol béton et l'utilisation de matériaux supports de litière plus couteux que la paille, ainsi qu'une gestion très fine du chauffage et de la ventilation permettent de limiter leur apparition.

Des contrôles en abattoir sont effectués, afin de mesurer la fréquence des pododermatites. L'acuité des lésions impacte de plus en plus la rémunération et pour certaines organisations de production, la capacité de l'éleveur à maî-

"NOUS AVONS TROIS MODES D'ÉLEVAGE"

ENTRETIEN AVEC ELISABETH ET PATRICK HAMON, PRODUCTEURS D'ŒUFS À MERLÉAC DANS LES CÔTES D'ARMOR DEPUIS 1989

Comment vous êtes-vous adaptés à cette mutation ?

"En 2012, nous avions 132 000 poules, toutes élevées en cages. Actuellement, nous avons trois modes d'élevage sur notre exploitation, la cage ne représentant plus que 64 % de notre capacité de production. Nous avons un bâtiment de 33 000 poules plein air élevées en volière et un troisième bâtiment de 12 000 poules en mode biologique."

Quels sont les avantages et les inconvénients de vos choix techniques ?

"Les systèmes alternatifs ont nécessité une période de rodage avant d'être bien maîtrisés. Les principales difficultés rencontrées tenaient à l'acclimatation des poules à la volière. Les poulettes élevées au sol avaient en effet tendance à pondre au sol, ce qui nous obligeait à passer très fréquemment pour inciter les poules à monter dans les volières. Aujourd'hui, les poulettes sont également élevées en volière. La ponte au sol est mieux maîtrisée et les performances technico économiques obtenues sont globalement bonnes. En volière, la poussière est un problème majeur pour la santé des éleveurs et la gestion des poux est également complexe.

On a également constaté que l'exposition sud du jardin d'hiver* de notre bâtiment plein air est bénéfique et que les arbustes et massifs présents sur le parcours ont vraiment un fort impact sur sa fréquentation".

* Un jardin d'hiver est un prolongement du bâtiment qui sert de zone intermédiaire entre l'extérieur et l'intérieur du poulailler

Les systèmes alternatifs ont nécessité une période de rodage avant d'être bien maîtrisés



TROUVER

À CHAQUE MODE DE PRODUCTION, CORRESPOND UN CODE QUI EST IMPRIMÉ DIRECTEMENT SUR LA COUILLE DE L'ŒUF

	Cage aménagée	Sol	Plein air	Label Rouge	Mode biologique
Code	3	2	1	1	0
Densité dans le poulailler	750cm ² /poule	9 poules/m ²	9 poules/m ²	9 poules/m ²	6 poules/m ²
Espace extérieur	Pas d'accès	Pas d'accès	4m ² /poule	5 m ² /poule	4 m ² /poule

triser les pododermatites lui permet d'accéder à certains marchés plus rémunérateurs.

Un nouveau poulailler ad hoc pour les acheteurs

Fabrice Caro, producteur de poulet lourd sexé, à Cruguel dans le Morbihan, a construit en 2018 un nouveau bâtiment de 2000 m² dans lequel tout a été mis en œuvre pour concilier performance et bien-être animal.



FABRICE CARO, ÉLEVEUR DE POULET À CRUGUEL.

La coque et les équipements de gestion de l'ambiance ont été choisis pour satisfaire aux objectifs de la directive. Le sol béton et l'utilisation de la sciure pour support de litière permet également de limiter l'apparition des pododermatites, élément qui impacte d'ailleurs la rémunération.

Par ailleurs ce nouveau poulailler bénéficie d'un éclairage naturel, par des châssis à double vitrage sur les deux longs pans. Au-delà du bénéfice pour les animaux, l'éleveur apprécie de travailler à la lumière du jour.

Différents objets manipulables permettent aux oiseaux d'exprimer leurs comportements naturels : perchoirs, ballots de copeaux, cartons, chaînettes suspendues...

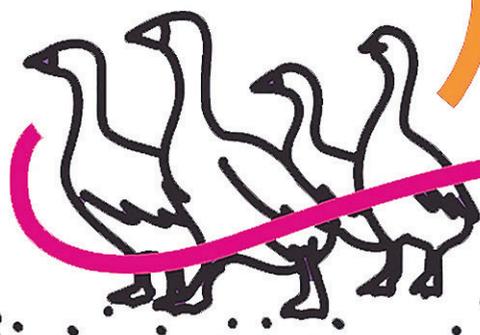
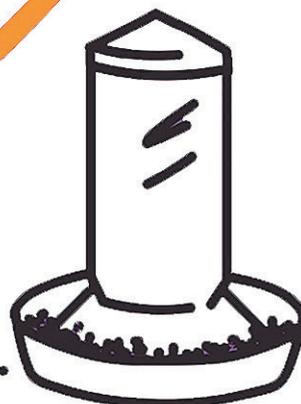
Gwenn Guillou - Félicie Aulanier
Christian Nicolas

EBENE, un outil d'évaluation du bien-être animal au service de la filière

L'Itavi (Institut Technique de l'Aviculture) a développé l'outil EBENE qui vise à vérifier si les critères d'évaluation du bien-être animal sont respectés. Cette évaluation est faite à partir d'un questionnaire qui s'intéresse aux équipements et aux pratiques, sur la base de mesures du comportement en observant un échantillon d'animaux (répartition, toilettage, interactions ...) et enfin par une évaluation sanitaire du troupeau en se déplaçant dans le poulailler afin de repérer les petits sujets, les animaux boiteux...

Cet outil a été décliné pour toutes les productions avicoles, ainsi que pour le lapin. Une version numérique d'EBENE est disponible sur smartphone et tablette.

EXEMPLE DE GRAPHIQUE COMPTE RENDU EBENE

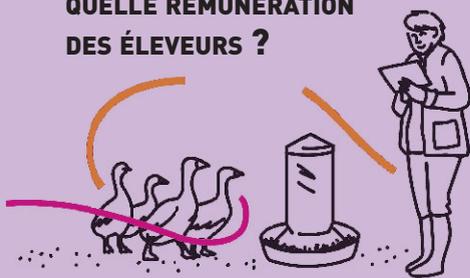


L'Espace pour demain : le temps du débat !

Le Space est aujourd'hui LE salon de l'élevage européen. C'est pour cette raison que ses organisateurs ont décidé de mettre à profit cet événement pour créer des temps de débat sur les enjeux du bien-être animal dans les filières. Participeront à ces débats des éleveurs, experts scientifiques, associations de protections des animaux ou de défense des consommateurs, des équipementiers mais aussi la grande distribution. Chaque jour un débat à 11 heures sur l'Espace pour demain !

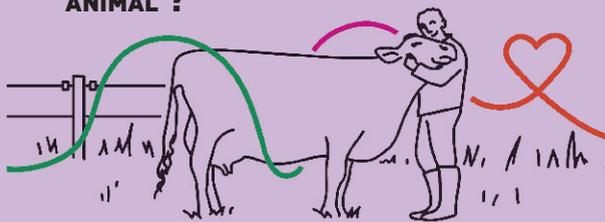
Mardi 14 septembre

AVICULTURE, QUELS ÉQUIPEMENTS POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES SOCIÉTALES ET POUR QUELLE RÉMUNÉRATION DES ÉLEVEURS ?



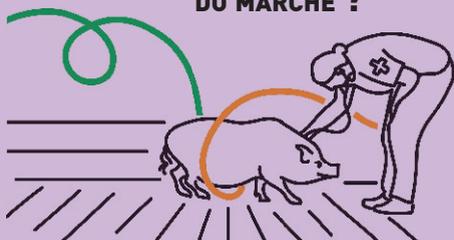
Mercredi 15 septembre

COMMENT LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ?



Jeudi 16 septembre

EN PRODUCTION PORCINE, LE BIEN-ÊTRE ANIMAL EST-IL UN OUTIL DE SEGMENTATION DU MARCHÉ ?



LES CLÉS DU BIEN-ÊTRE EN

Le bien-être des animaux d'élevage est une préoccupation sociétale forte prise en compte dans les évolutions des systèmes d'élevages en production porcine. Tour d'horizon des approches qui seront présentées sur l'Espace pour demain.

Le bien-être animal est au cœur du métier d'éleveur au travers des pratiques qu'il met en œuvre dans son élevage pour répondre aux cinq libertés bases de travail pour les évolutions actuelles des systèmes de production. Ces évolutions ne doivent cependant pas oublier l'éleveur car son bien-être et celui de ses animaux sont interdépendants. Le concept de "One Welfare" ou "Un seul bien-être" nous indique que bien-être animal, bien être de l'éleveur et bien-être de l'environnement sont interdépendants. Pour illustrer cette approche, plusieurs thématiques seront présentées : gestion de l'ambiance, enrichissement du milieu de vie des porcs, truies libres en maternité et bâtiments innovants.

L'ambiance, une priorité !

Comme l'évoque la liberté "absence d'inconfort", les conditions de logement des animaux participent à leur bien-être. L'espace disponible doit être suffisant et les températures adaptées pour un confort optimal des animaux et la maîtrise du sanitaire. Les systèmes de double ambiance, avec mise à disposition d'un nid ou d'une niche permettent de se situer au plus près des besoins thermiques des animaux.

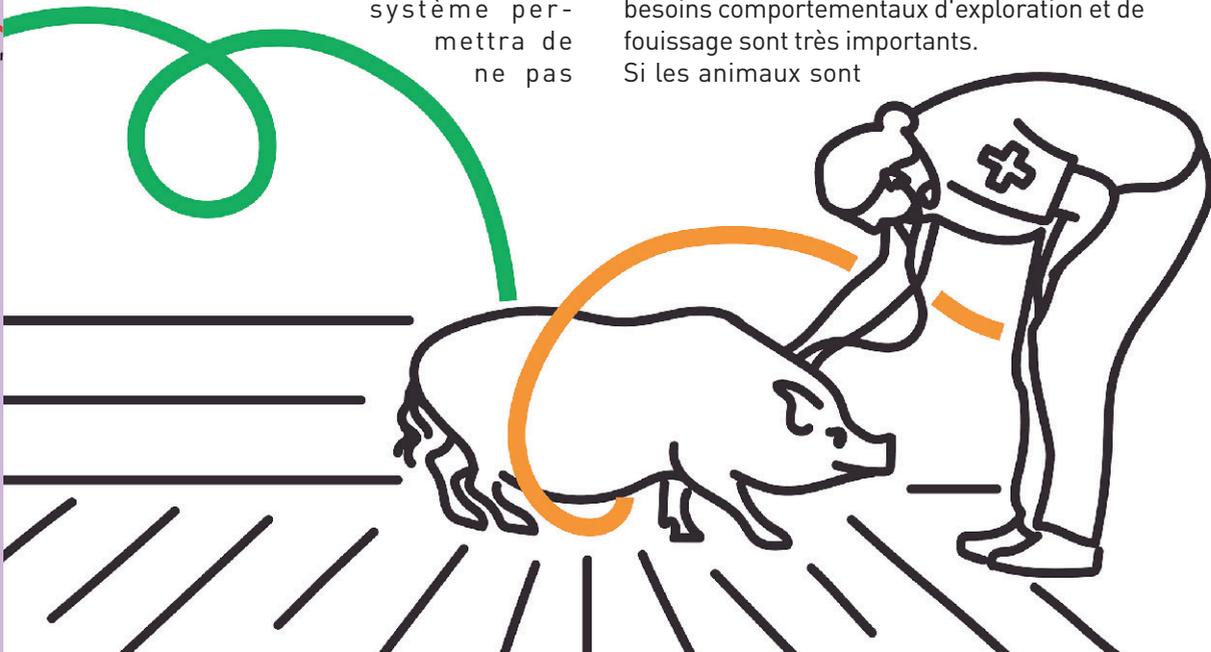
Ainsi, en maternité, on recherchera une température de 19-20°C dans la salle pour un confort optimal des truies et de 35°C autour de la mise bas dans le nid pour les besoins des porcelets. En post-sevrage, ce système permettra de ne pas



chauffer inutilement un grand volume de salle. En engraissement, les températures doivent également être maîtrisées pour le bien-être des animaux. Dans certaines régions, la brumisation d'été, déclenchée au-delà de 28°C, permet d'éviter l'élévation des températures des salles jusqu'à 6-7°C et participe ainsi au confort des animaux.

Des milieux enrichis

Le porc est un animal curieux de nature. Ses besoins comportementaux d'exploration et de fouissage sont très importants. Si les animaux sont



PORC

DES TRUIES SERENES ET CALMES POUR DE MEILLEURS PERFORMANCES ET CONDITIONS DE TRAVAIL EN MATERNITÉ LIBERTÉ.



élevés sur litière, ils disposent du substrat pour exprimer ce comportement. Sur un sol en caillebotis, il est difficile, compte tenu des contraintes d'évacuation des déjections de fournir du substrat au sol. Il est cependant possible de fournir différents types d'enrichissement du milieu pour les animaux. Depuis la publication de l'arrêté ministériel d'avril 2020, les matériaux manipulables sont classés en trois catégories : "optimal pour les litières épaisses, "sous-optimal" pour les objets organiques et "d'intérêt minime" pour

les objets en plastique ou les chaînes. Cet arrêté précise également le nombre de matériaux qui doit être mis à disposition. Une foire aux questions (FAQ) répond aux interrogations des éleveurs (<https://urlz.fr/gjKm>). En parallèle, différents travaux sont menés pour évaluer l'utilisation des différents matériaux et leur intérêt pour le porc.

Des truies en liberté en maternité

De plus en plus de cases de "maternité en liberté" sont installées en France. Alors

qu'il n'existe, pour le moment, pas de réglementation française ou européenne sur la question, les premiers retours d'éleveurs équipés sont positifs. Dans un contexte social hostile à la contention, ces équipements permettent de laisser la truie libre pendant une partie de la lactation. Ils sont également une parfaite illustration de la prise en compte du bien-être des animaux et de celui des éleveurs. La truie est bloquée lors de la période critique de quelques jours ou le risque d'écrasement est le plus important. Elle est ensuite "libérée" jusqu'au sevrage. On y retrouve des équipements comme des barres anti-écrasement pour protéger les porcelets ou encore des nids pour assurer un confort thermique des porcelets sans impacter celui de la truie. Ces derniers permettent également de bloquer les porcelets, facilitant ainsi le travail de l'éleveur. Des travaux continuent d'évaluer les équipements installés en termes de performances, de conditions de travail et de comportement des animaux.

Quels bâtiments de demain ?

Aujourd'hui, le contexte et les enjeux relatifs aux attentes sociétales amènent certains porteurs de projets, à l'étranger mais aussi depuis peu en France, à concevoir des bâtiments innovants en rupture avec ce qui se faisait jusque-là sur le terrain. On retrouve dans ces bâtiments des aires de vie différenciées où les cochons peuvent s'alimenter, faire leurs déjections, jouer mais aussi se coucher selon leurs besoins. Des matériaux manipulables sont également mis à la disposition des cochons. La possibilité d'une ouverture voire d'un accès à l'extérieur des animaux est aussi privilégiée dans ces nouvelles constructions avec toutes les précautions sanitaires qui s'imposent. Le grand volume avec entrée de lumière naturelle y est également souvent privilégié.

Nicolas Villain - Yannick Ramonet
Fred Kergourlay



A découvrir sur notre stand
Allée F stand 09
(proximité porte B)

- Rideaux et filets brise vent
- Citernes souples
- Tunnels
- Bâtiments d'élevage et de stockage
- Bassins géomembranes
- Couvertures de fosses

A GAGNER SUR NOTRE STAND : 1 CITERNE



03 85 76 32 76
www.rcy-agriculture.fr